

N° D'ORDRE : 2017-60

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER **E X T R A I T**

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 25
Pouvoirs : 3
Excusés : 0
Absents : 1
Qui ont pris part
à la délibération : 28
Date de convocation : 21 mars 2017.

SEANCE DU 27 MARS 2017

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – M. HOEHN Gérard – MME ROURE Simonne – M. MARIN Michel – MME GIOVANNELLI Marie-France (arrivée à 18H35) – M. BLANC Romain – MME DEFAUX Catherine (arrivée à 18H35) – M. KUHLMANN Jean – M. BOUVIER Rémy – M. VENTRE Jean-Claude – MME DEMIERRE Colette – MME ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – MME ESPOSITO Annie – M. CHAMBELLAND Michel – MME PICHARD Laure – MME MATHIVET Séverine – MME LABROUSSE Sylvie — M. GRAZIANI Frédéric – MME ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul – M. CORNU François – M. POUMAROUX Jean.

Pouvoirs : MME MONTAGNE Françoise à M. Le Maire — M. LHOMME BERNARD à M. BALLESTER – MME BALS Fabienne à M. HOEHN Gérard.

Absent : MME LEVY Séveryn.

Secrétaire de séance : MME ARGENTO Katia.

15 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE DE L'EAU

L'équilibre du budget primitif 2017 s'établit à 1 552 235.16 €. Il se répartit comme suit :

- Section d'exploitation : 741 375.48 €, dont la reprise du résultat de l'année 2016 en recettes de 575 827.48 €

- Section d'investissement : 810 859.68 € dont :

Dépenses :	Crédits nouveaux = 726 375.48 €
	Reports 2016 = 84 484.20 €
Recettes :	Crédits nouveaux = 778 549.86 €
	Résultat 2016 reporté = 32 309.82 €

1- L'exploitation :

- Les recettes:

Les recettes d'exploitation correspondent à la surtaxe de l'eau pour 165 k€ et à l'amortissement des subventions d'équipement pour 548 €.

- Les dépenses :

Elles correspondent d'une part, aux charges à caractère général pour 10 000 €, et notamment le règlement des taxes foncières relatives aux réservoirs d'eau et des honoraires pour le suivi de la DSP et, d'autre part, à l'inscription d'une provision de dépenses exceptionnelles de 5 000 € pour d'éventuelles régularisations comptables.

Les opérations d'ordre correspondent aux amortissements des biens pour 17 892 € et au virement à la section d'investissement pour 708 483.48 €. Ces inscriptions s'équilibrent en dépenses d'exploitation et en recettes d'investissement. Cet autofinancement finance les investissements 2017.

2- L'investissement :

Les opérations 2017 s'établissent comme suit :

	Crédits nouveaux
TOTAL Opérations en €	725 827.48

42	Divers travaux eau	725 827.48
----	--------------------	------------

L'amortissement des subventions d'équipement est prévu en dépenses d'ordre pour 548 €.

Les dotations aux amortissements sont inscrites en recettes pour 17 892 € ainsi que le virement de section pour 708 483.48 € et la mise en réserve pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement 2016 pour 52 174.38 €.

Le Conseil délibérant, **DECIDE PAR 26 POUR ET 2 ABSTENTIONS (M. COIFFIER, M. POUMAROUX)**

- d'approuver le budget annexe de l'eau 2017.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 28 Mars 2017, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,
Gilles VINCENT